

TUTORAT AIDE-SOIGNANT

PUBLIC : aides-soignants (expérience professionnelle de un an minimum), amenés à prendre en charge des élèves aides-soignants.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Accompagner l'élève aide-soignant en stage dans une logique d'apprentissage par compétences ;
- Proposer une organisation apprenante au sein des unités.



OPÉRATIONNELS

- Connaître le cadre réglementaire de la formation et de l'exercice professionnel ;
- Acquérir les principes du dispositif de formation par compétences ;
- Identifier le rôle du tuteur et ses différentes postures ;
- Se familiariser avec la pratique réflexive.

CONTENU

- Les référentiels : d'activités, de compétences et de formation ;
- La construction de compétences dans une formation par alternance ;
- Les limites de la démonstration dans l'apprentissage ;
- Les outils du tutorat.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaires pré et post-formation ;
- Questionnement professionnel ;
- Echanges et débat ;
- Questionnement sur les pratiques professionnelles à partir de mises en situation rapportées par les participants ;
- Analyses de situations concrètes à partir du cadre professionnel.



DURÉE : 2 jours.
POITIERS